

## AVIS PUBLIC

Décision ministérielle EAU/AUT/19/1090 du 1<sup>er</sup> octobre 2024 du Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité concernant la gestion des eaux dans le cadre de la mise en conformité du site de la société « Hydro Aluminium Clervaux S.A. » dans la zone industrielle Eselborn-Lentzweiler au nom et pour compte de l'entreprise Hydro Aluminium Clervaux S.A.

Le public peut prendre inspection de la décision ministérielle et des plans y afférents à la maison communale à Clervaux.

Publication faite en exécution de l'article 24, paragraphe 2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau. (40 jours)

Clervaux, le 28 octobre 2024

Le bourgmestre

(s) Georges KEIPES

